

N° 682

25 Avril 2013

Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

La CGT Cadres en campagne

Pour la première fois, la CGT des Cadres (UGICT-CGT) a fait le choix de dépasser l'action syndicale traditionnelle pour s'adresser aux cadres par voie publicitaire avec une campagne choc, reflétant le vécu et le ressenti des cadres.

Cette campagne, destinée à être diffusée dans les titres de presse magazine et quotidienne lus par les cadres veut alerter sur la situation devenue critique pour les salariés de l'encadrement. Les cadres subissent une pression de plus en plus forte de leurs employeurs. On leur demande aujourd'hui d'atteindre des objectifs de rendements croissants, de relayer des décisions destructrices sur le plan économique et humain, d'être hautement qualifiés mais d'accepter des rémunérations inférieures, et le tout sans compter leurs heures. En 2012, 57% des cadres déclaraient qu'au vu du contexte économique leur entreprise ferait mieux de donner la priorité aux salariés (contre seulement 3% aux actionnaires) et affirmaient à 83% que les pratiques managériales de leur entreprise ne se sont pas améliorées dans ce sens et qu'elles se sont même détériorées. Dans le même temps, entre 40 et 50% des cadres interrogés jugent désormais que leur rémunération n'est à la hauteur ni de leur qualification, ni leur temps de travail réel, ni leur charge de travail ou de leur implication. Par ailleurs, 65% des cadres ne s'estiment « pas ou pas vraiment » associés aux choix stratégiques de leur entreprise. Or, l'encadrement est un des atouts majeurs dont dispose notre pays pour sortir de la crise économique et du management financier. La France a besoin de la contribution des cadres au collectif de travail et de leur participation au syndicalisme. Cadres internautes, vous pouvez soutenir cette campagne par le biais du site participatif Mass To Mass : <http://www.ugict.cgt.fr>



Branche Poste

Bailly s'adresse aux cadres par mél : Le déni continue !

Si la colère et l'indignation se sont exprimées, c'est bien l'étonnement qui a été le plus partagé par les destinataires. En effet, dans une entreprise où les annonces et les contenus des négociations ne se font que dans l'objectif de poursuivre les suppressions d'emplois, les restructurations pour toujours plus de rentabilité, la communication descendante se matérialise avant tout par la doctrine : responsabiliser, déléguer sans moyens et en toutes circonstances, ne tolérer que l'allégeance. Pour la CGT, c'est bien par l'intelligence collective, en permettant aux cadres de s'exprimer sur leur travail et sur les choix opérés et en examinant toutes les propositions alternatives que l'on pourra repenser la stratégie de La Poste.

Une démarche participative à La Poste ?

Au moment où va se signer entre La Poste et l'Etat le « *contrat d'entreprise* », les postiers sont « invités » à contribuer à l'élaboration du plan stratégique 2013/2018. La méthodologie les enferme dans l'impasse: être à la hauteur de la « *concurrence* » sans s'interroger sur la finalité du travail, alors même qu'elle s'est traduite par 90000 emplois supprimés, des salaires modestes et un réel malaise social.

Cette écoute est d'autant plus chimérique qu'elle instrumentalise l'encadrement en le cantonnant à la servilité et en lui faisant porter la responsabilité de « *l'avenir* » de nos services. De la même façon que chacun doit pouvoir donner son avis sur les orientations de l'entreprise, la CGT exige la reconnaissance de la part contributive des cadres.

Branche Télécoms

Police interne, basta !

Décidée unilatéralement en 2006, la création du « pôle enquête et de répression de la fraude » suscite de nombreuses interrogations et contestations de la part des salariés. Dès 2009, la CGT interpellait la direction sur les interventions de ce service, dans des domaines très divers, qui par ses pratiques provoquait stress et souffrance. Il y a un mois, notre collègue de Pau, sous le coup d'une enquête interne, mettait fin à ces jours, le PDG, décidait d'une mission pour analyser le rôle de ce service dans ce drame.

La CGT dénonce les méthodes de « pôle enquête » qui ne respectent ni les droits des salariés, ni les procédures disciplinaires définies par la loi. Elle appelle à signer la pétition afin de remettre à plat le périmètre des missions et prérogatives de « pôle enquête ».

Indemnité de congés payés : on continue !

La CGT a de nouveau demandé une audience au Directeur des Ressources humaines de France Télécom, afin que le dossier des congés payés soit réglé dans les meilleurs délais, pour l'intérêt des salariés.

Rappelons que l'indemnité de congés payés est une disposition du code du travail qui vise à ne pas pénaliser les salariés pendant leurs congés payés eu égard à leur rémunération. Et à ce titre les parts variables quelque soit leur périodicité, doivent intégrer l'assiette de calcul de l'indemnité de congés payés. Aussi, suite à la décision des Prud'hommes du 30 Août 2012, la CGT a obtenu la régularisation sur 5 ans pour 3 militants CGT salariés cadres d'Orange Distribution. Notons que les salariés non cadres bénéficient déjà de ces dispositions.



MEDEF : maître du patinage

La négociation sur la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle patine toujours. Le Medef a remis aux organisations syndicales un texte de réflexion mardi 16 avril. Le représentant de la CGT aux négociations, l'a ainsi jugé plus mauvais que le document initial, ajoutant que le patronat n'a visiblement pas envie de négocier sur ce sujet. La boîte de pandore a été ouverte le 11 janvier avec l'accord sur la sécurisation de l'emploi. Le patronat a eu gain de cause sur l'essentiel de ses revendications. Alors que la souffrance au travail ne cesse de s'aggraver et les inégalités de s'accroître, le Medef tourne délibérément le dos à toute possibilité d'améliorer les conditions de vie au travail. Cela augure mal des futures négociations.

Tanguy n'est pas près de partir !

Lorsqu'on connaît la grande difficulté pour les salariés de se loger, même pour nos jeunes diplômés qui auraient de réelles garanties salariales et qui aspirent très justement, dès leur entrée sur le marché du travail, à leur indépendance et ainsi avoir leur « chez soi », d'autres choix ont encore été tranchés par le gouvernement.

Malgré l'accord interprofessionnel 2012 signé par tous les acteurs sociaux et la nécessité de construire 100 000 logements par an, le remboursement de l'emprunt de 3 milliards d'€, le maintien et la poursuite des prélèvements de l'Etat à des niveaux excessifs vont amener à une trésorerie négative de plus de 1,2 milliards d'€ sur la période 2014/2020, siphonnant sans contrepartie les moyens d'intervention du 1% Logement. Pourtant il y a urgence.

Maman reste à la maison !

Pour réaliser 2 milliards d'€ d'économies dans la branche famille de la Sécurité sociale, le rapport remis au Premier ministre par le président du Haut Conseil à la Famille préconise une modulation des allocations familiales en fonction des ressources. Cette mesure porterait un coup décisif au principe de l'universalité des allocations familiales respecté depuis sa création.

La CGT s'est prononcée contre cette préconisation et conteste le concept de familles aisées considérées comme riches, qui stigmatise les couples bi actifs, dès lors qu'ils percevraient plus de 3885€ de revenus salariaux ! Cette position va pénaliser le second salaire du ménage, en l'occurrence celui des femmes.

Où sont tous les discours sur la nécessaire égalité salariale femmes/hommes ?

Maduro Président du Vénézuéla

Le 19 avril, le nouveau président vénézuélien, Nicolas Maduro, élu avec 50,7% des suffrages, a prêté serment devant l'Assemblée nationale, en l'absence des députés d'opposition qui continuent de contester son élection. Les chefs d'États du continent ont eux apporté leur soutien à M. Maduro.

Les USA continuent pour leur part d'exiger un recomptage des voix pour reconnaître ce gouvernement. Il est vrai qu'à chaque fois que les intérêts du capitalisme sont menacés, du Guatemala en 1954 au Panama en 1989, en passant par Cuba (1961), la République dominicaine (1965) ou encore le Nicaragua (1981 et 1988), les « Marines » sont appelés à se faire scrutateurs.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Mobilisation en IDF contre l'ANI

La CGT, FO, la FSU et Solidaires ont appelé à se mobiliser devant le Sénat, à l'occasion du débat sur la loi de « sécurisation » de l'emploi.

Cette loi, ne sécurise que les licenciements pour le patronat. C'est encore plus de droits pour les employeurs et moins pour les salariés, un recul sans précédent. L'avenir n'est pas écrit et la partie n'est pas terminée. A l'Assemblée nationale, et grâce aux explications de la CGT, des parlementaires s'interrogent.

L'enjeu prioritaire est donc de continuer ce travail d'explications. La CGT continuera de mettre en avant sa proposition d'une sécurité sociale professionnelle, qui va dans le sens d'une vraie sécurisation de l'emploi.

Crise dans le recrutement des cadres

L'enquête annuelle « Besoins en main d'œuvre », publiée début avril par Pôle emploi révèle que le recrutement des ingénieurs et cadres se place en cinquième position sur quinze, derrière les emplois à domicile.

Cette enquête a été réalisée auprès de 395 000 employeurs privé et public qui avaient déposé pas moins de 1 613 100 projets de créations de postes ou remplacements. Parmi les 15 métiers les plus « porteurs » dominent évidemment les plus saisonniers qui concentrent près du tiers des offres récoltées. Au-delà dominent les métiers à faible niveau de qualification, souvent dans les services aux particuliers.

Ceci reflète bien sûr la structure de l'emploi en France avec un poids important des activités touristiques et de services à la personne.

Emploi en crise

Mesurée avec les salaires, les formes d'emploi atypiques involontaires, le temps de travail et l'équilibre entre vie professionnelle et familiale, les conditions de travail et la sécurité d'emploi, les compétences et l'évolution de carrière, la représentation des intérêts collectifs, la qualité de l'emploi a fait l'objet d'une étude du Centre d'études de l'emploi de données européennes publiée le 5 avril dernier. La France affiche une grande dégradation dans l'équilibre vie privée/vie professionnelle, les conditions de travail et l'évolution de carrière.

Les Français affirment travailler plus longtemps, trop pour laisser leur vie privée indemne, subir une forte intensité de travail et déplorent un manque d'opportunités de progression de carrière.

Choix ou obligation ?

Salaires inférieurs de 20%, accès limité aux responsabilités conduisent les femmes à mettre en place des stratégies soit pour briser le « plafond de verre » soit à le contourner. Mais comme le révèle une enquête du Centre d'Analyse Stratégique (CAS) effectuée entre Juillet 2012 et Mars 2013, toutes l'ont intériorisé. Quel que soit leur parcours (grandes écoles ou universitaires) elles évoquent toutes la « disponibilité temporelle totale qu'a nécessité leur carrière » avec des congés de maternité réduits pour les unes, vie familiale neutralisée pour d'autres et indiquent que « le présentisme dont elles font preuve n'est pas nécessaire à l'organisation du travail ».